

Déclaration de Fernand Boden sur la participation luxembourgeoise aux projets Eureka (Hanovre, 5 novembre 1985)

Légende: Le 5 novembre 1985, lors de la Conférence intergouvernementale Eureka à Hanovre, Fernand Boden, ministre luxembourgeois de l'Éducation nationale et de la Jeunesse souligne l'intérêt du pays à participer au projet EUREKA et évoque la nécessité d'une concertation entre les multiples projets de recherches européens.

Source: Bulletin de documentation. dir. de publ. Service Information et Presse-Ministère d'Etat. Novembre-Décembre 1985, n° 7. Luxembourg. "Présentation des projets Eureka-Déclaration de Monsieur Fernand Boden, Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse", p. 30-31.

Copyright: (c) Service Information et Presse du Gouvernement luxembourgeois

URL:

http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_fernand_boden_sur_la_participation_luxembourgeoise_aux_projets_eureka_hanovre_5_novembre_1985-fr-5047550e-b383-4e9a-bc0c-f150d3a73bc4.html

Date de dernière mise à jour: 28/08/2013

Déclaration de Monsieur Fernand Boden, Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse (Hanovre, 5 novembre 1985)

Présentation des projets EUREKA

La délégation luxembourgeoise tient à souligner l'intérêt que le Luxembourg a déclaré pour participer éventuellement au projet EUREKA « Réseau Européen de Recherche » annoncé par la République fédérale d'Allemagne et soutenu par de nombreuses délégations.

Ce projet l'intéresse d'autant plus qu'il est connexe à celui présenté conjointement comme projet en voie d'élaboration par l'Irlande, la Suède et le Luxembourg sous le titre EUROCOM. Il prend son origine dans une coopération entre partenaires dans le cadre du programme communautaire ESPRIT et cherche à élargir et à généraliser la mise en oeuvre de nouveaux services à d'autres domaines de recherche et à d'autres pays en dehors de la Communauté.

En ce sens, le projet EUROCOM se présente comme complémentaire du projet de « Réseau Européen de Recherche » annoncé par la République Fédérale d'Allemagne. Le Luxembourg insiste d'ailleurs sur la nécessité d'une concertation entre ces projets dans leurs phases de définition ce qui permettra une synergie dès leur démarrage.

Le Luxembourg invite la Commission et la République fédérale d'Allemagne à définir et à délimiter les contours entre EUROCOM et le Réseau Européen de Recherche.

La délégation luxembourgeoise informe en outre la Conférence que les Gouvernements français et luxembourgeois considèrent favorablement le projet « Centre Européen des nouvelles technologies d'images de synthèse », projet pour lequel des informations complémentaires sont nécessaires avant une éventuelle approbation.

Le projet a été soumis par SESA (CGE) une société française de services en ingénierie informatique et BULL-France, d'une part, et par RTL-productions, une société luxembourgeoise de productions audiovisuelles d'autre part.

La production d'images de synthèse est un domaine en pleine expansion qui fait appel aux technologies informatiques avancées. Les compétences européennes en la matière sont assez rares. L'avance américaine et japonaise est très nette. L'objectif du projet est l'acquisition d'un savoir-faire dans le domaine de la création d'images de synthèse par la maîtrise des techniques informatiques requises et le développement d'équipements et de logiciels européens, puis la valorisation des compétences et la réalisation d'applications dans l'audiovisuel et l'industrie. Au terme de 3 ans de recherche et de développement le projet doit aboutir à un système complet d'images de synthèse basé sur du matériel et des logiciels de conception européenne.

L'association d'un utilisateur averti de systèmes de création d'images de synthèse qu'est RTL-Productions et des chercheurs de SESA bénéficiant d'une expérience notable au niveau des logiciels de création d'images de synthèse, garantit une orientation très nette des travaux vers des produits répondant aux besoins du marché. Le coût total du projet est estimé actuellement à environ 40 millions de FF.